

Les ateliers collectifs de La Rose des Vents pour un Accompagnement Dans et Vers le Logement (Seine-et-Marne)

Résumé : La Rose des Vents propose, en complément de l'accompagnement individuel du dispositif AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement), des ateliers collectifs sur le thème du « savoir habiter » pour créer du lien et compléter l'accompagnement individuel.

AUTEUR(S)

Priscille Ventura
Directrice de l'Établissement/service SIAO77 et Accompagnement
Priscille.ventura
@larosedesvents.org

PROGRAMME

Démarrage : Avril 2014
Lieu de réalisation : Seine-et-Marne
Budget : 120000 €
Origine et spécificités du financement : Etat

ORGANISME(S)

La Rose des Vents
400 Chemin de Crécy
77100 Mareuil-lès-Meaux
<http://www.larosedesvents.org>
Salariés : 350
Bénévoles : 0



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : vendredi 12 octobre 2018 00:00

Solution(s) : *Coordination des actions, Education, Logement*

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires :

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Logement

CARACTERISATION - Fiche IARD :

:
:
:

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Ventura, « Les ateliers collectifs de La Rose des Vents pour un Accompagnement Dans et Vers le Logement (Seine-et-Marne) », ****Journal RESOLIS**** (2018)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Les actions collectives font l'objet d'un projet dans le cadre de l'expérimentation du dispositif AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement), pour les publics non éligibles au Droit Au Logement Opposable. Elles prennent la forme d'ateliers thématiques, et sont un support dynamique et complémentaire à l'AVDL.

L'AVDL est une aide, fournie sur une période déterminée, à un ménage rencontrant un problème de maintien dans un logement ou d'accès à un logement en raison de difficultés financières, de difficultés d'insertion sociale ou d'un cumul des deux. Cette aide consiste en un accompagnement individualisé en deux temps : un diagnostic de la situation des personnes aidées, et un accompagnement pour permettre au ménage d'accéder à un logement et de pouvoir le gérer en autonomie. Mais les sujets liés au "savoir habiter" concernent la majorité des ménages accompagnés. Il est donc intéressant d'organiser, en plus de ces accompagnements personnalisés, des temps de formation collective sur des thématiques transversales. En parallèle d'un objectif d'efficacité, la dimension collective permet de répondre à d'autres attentes, notamment la création du lien social, la mise en place d'une démarche participative des ménages ou un travail en partenariat et en réseau pour faire évoluer le savoir-faire des individus.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Favoriser l'autonomie des ménages en accompagnant l'évolution des comportements sur la durée
- Apporter une complémentarité aux accompagnements individuels. Favoriser une démarche participative des ménages en lien avec leur projet ou avec leurs difficultés
- Créer du lien social



ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Offres des ateliers : Cuisine "Comment cuisiner un repas équilibré au micro6onde", Budget (en partenariat avec l'association Finances et Pédagogie), "Tri des documents", "Droits et devoirs du locataire" (en partenariat avec l'ADIL), "Savoir habiter", "Assurance des biens et des personnes" (en partenariat avec l'association Finances et Pédagogie), "Emploi / Logement" (en partenariat avec le Centre National d'information sur les Droits des Femmes et des Familles)
- Une réunion d'information pour mettre en œuvre avec le public les programmes des actions sur l'année.
- Les ateliers sont animées par l'animatrice des actions collectives accompagnée d'une référente AVDL
- En moyenne, de 2 à 8 personnes par atelier
- Certains ateliers ont lieu dans les locaux de l'Association, d'autres ont lieu sur les sites réservés auprès de partenaires.

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Profils des publics : situations de grande difficulté et d'exclusion. Chaque année d'exercice, 108 ménages sont concernés mais tous ne participent pas.
- A la fin de chaque atelier, un questionnaire de satisfaction est distribué aux participants (voir annexe) >> Dans l'ensemble, les participants sont satisfaits de leur participation. Ils viennent principalement chercher des conseils, de l'information et de l'autonomie.
- Les supports, comme des classeurs pour le tri des documents contenant un document récapitulatif du temps de conservation des documents, sont davantage appréciés que les supports théoriques.
- A l'origine, le dispositif AVDL ne prévoyait pas ce type d'action, qui a été quand même validé. Cela démontre une marque de confiance aux actions portées par La Rose des Vents.

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Ce programme utilise de façon originale l'AVDL. Il a été accepté suite à un projet présenté par La Rose des Vents car la Région avait indiqué avoir un reliquat financier fin 2013. C'est le seul opérateur AVDL en Île-de-France qui a présenté et obtenu un tel projet.

- > L'utilisation de jeux de société : « je m'loge » et d'un jeu de 7 familles
- > Il met en œuvre un « autre accompagnement » des ménages qui permet une prise en compte de la réalité du locataire.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

3 catégories :

- Les structures qui mettent à disposition des locaux pour nos actions collectives: l'accueil de jour de La Rose des Vents, le centre social Louis Aragon de Meaux, la Mairie de Torcy, la Recyclerie de La Rose des Vents à Vaux-le-Pénil, le centre social Les Airelles de Roissy en Brie
- Les intervenants extérieurs, qui participent directement aux actions. Les structures qui apportent des supports pédagogiques ou des contenus d'information : Le kiosque de la découverte de la ville de Meaux, l'ADIL, l'OPH 77, Finances et pédagogie, le réseau des Banques alimentaires, les Restaurants du Cœur, le CIDFF.
- Les partenaires apportent leur spécificité à l'animatrice des actions collectives. Ils viennent compléter les actions.

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme :

La difficulté pour les familles d'adapter leurs contraintes professionnelles notamment aux horaires des ateliers

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Mise en place d'ateliers certains samedis.

Améliorations futures possibles :

- Poursuivre en adaptant les horaires des ateliers
- Poursuivre les enquêtes permettant d'ajuster certains ateliers aux problématiques signalées

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Différences du niveau d'information selon les ménages
- Ajustement des temps d'entretiens individuels selon les difficultés personnelles des ménages. Les actions collectives prennent en compte les difficultés des familles de façon plus adaptée à certains profils.
- Plus le groupe est petit et plus les ateliers sont participatifs.
- Dynamisme, investissement, mobilisation du partenariat et du réseau.
- Il a une certaine capacité d'autonomie.
- Savoir habiter – Savoir louer, sont des concepts qui paraissent anciens mais qui nécessitent aujourd'hui une forte implication des acteurs sociaux pour atteindre les objectifs du dispositif AVDL.